

FORMATION : CAPA MA

Certificat d'Aptitude professionnelle agricole : Métiers de l'agriculture

Option ruminants

RNCP25306

<p>Le métier préparé</p> 	<p>Dans le secteur des productions animales, l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent.</p> <p>En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail.</p> <p>Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.</p>
<p>Profils et prérequis</p> 	<p>Après une classe de 3ème à projet professionnel, technologique ou générale, d'une classe de SEGPA et avec les prérequis nécessaires à la formation (maîtrise des savoirs de base : écrire, lire, compter).</p> <p>L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.</p>
<p>Objectifs de la formation</p> 	<p>Compétences attestées par le diplôme du CAPA MA sont :</p> <p>Capacités générales :</p> <p>CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle CG3- Interagir avec son environnement social</p>

	<p>Compétences professionnelles pour le secteur de la production animale « ruminants » :</p> <p>CP4- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage CP5- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage CP6- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux</p>
<p>Organisation et durée de la formation</p> 	<p>Pour l'apprentissage :</p> <p>Période de formation : La formation est en alternance et se déroule en 24 mois.</p> <p>Lieu de formation : CFA d'Ahun (au sein de l'EPLEFPA de la Creuse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La durée de formation en centre est de 26 semaines, soit 910 heures en 2 ans. - La durée en entreprise est de 61 semaines en 2 ans.
<p>Contenu de la formation</p> 	<p>Matières liées aux capacités générales : Français, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences, EPS</p> <p>CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux CG1.1 - Prendre position dans une situation à caractère social et civique CG1.2 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante</p> <p>CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle CG2.1- S'exprimer à travers une réalisation personnelle CG2.2- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel</p> <p>CG3 - Interagir avec son environnement social CG3.1 - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication CG3.2 - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif</p> <p>Matières liées aux capacités professionnelles : Zootechnie, Phytotechnie, Agroéquipement</p> <p>CP4 – Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage</p>

	<p>CP4.1 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux CP4.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation</p> <p>CP5 – Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage CP5.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage CP5.2 Mettre en œuvre le pâturage</p> <p>CP6 – Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments CP6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments CP6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation</p>
<p>Evaluation</p> 	<p>Le CAPA MA s'obtient après validation de 7 unités capitalisables (UC) tout au long des deux années de formation.</p> <p>CP 4 – CP 5 – CP 6 sont évaluées en situation professionnelle</p>
<p>Certification</p> 	<p>Le CAPA MA est un diplôme de niveau 3 organisé et délivré en unités capitalisables (UC) spécifiques à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage.</p> <p>Les UC peuvent être obtenues indépendamment. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.</p> <p>Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.</p>
<p>Méthodes et suivi pédagogique</p> 	<p>L'objectif pédagogique principal est de permettre aux apprenti(e)s de devenir de futurs salariés en agriculture dans les domaines de la production animale et de l'utilisation des matériels tout en développant les connaissances scientifiques et les compétences d'un ouvrier agricole</p> <p>Les cours ont lieu en présentiel au CFA et sur l'exploitation de l'établissement. La répartition des travaux favorise les TD/TP.</p> <p>La pédagogie est basée sur les mises en situation professionnelle à travers des échanges de pratiques, et la reprise du vécu en entreprise.</p>
<p>L'équipe pédagogique</p> 	<p>Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique et le développeur prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels.</p>

	<p>Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.</p>
<p>Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun</p> 	<p>Les plus de la formation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un réseau de partenaires dans le secteur agricole - Une exploitation au sein de l'établissement avec + de 670 animaux sur 180 hectares (production animale et maraîchage) - Une pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise
<p>Coût de la formation / modes de financement</p> 	<p>La formation est intégralement prise en charge par la Région Nouvelle Aquitaine financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé.</p> <p>Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :</p> <p>Demande devis : marine.tourtaud@educagri.fr</p> <p>Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.</p> <p>Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.</p>
<p>Voies d'accès à la formation et inscription</p> 	<p>La formation CAPA MA est accessible selon modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage <p>Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.</p>

<p>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</p> 	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :</p> <p>Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) : stephanie.grandet@educagri.fr – 05 55 81 48 91</p>
<p>Locaux mis à disposition</p> 	<p>Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p> <p>Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.</p>
<p>Pour plus d'informations</p> 	<p>gilles.baron@educagri.fr : Coordonnateur de la formation par apprentissage</p> <p>stephanie.grandet@educagri.fr : Secrétaire pédagogique référente du CAPA MA par apprentissage</p> <p>marine.tourtaud@educagri.fr : Responsable VAE</p>

<p>Nos coordonnées</p> 	<p>EPLEFPA de la Creuse CFA DE LA CREUSE CFPPA DE LA CREUSE Le Chaussadis 23150 AHUN</p> <p>https://ahun.educagri.fr/</p>	
	<table border="1"><tr><td><p>CFA : Tel 05.55.81.48.91 Mail : cfa.ahun@educagri.fr</p></td><td><p>CFPPA : Tel 05.55.81.48.90 Mail : cfppa.ahun@educagri.fr</p></td></tr></table>	<p>CFA : Tel 05.55.81.48.91 Mail : cfa.ahun@educagri.fr</p>
<p>CFA : Tel 05.55.81.48.91 Mail : cfa.ahun@educagri.fr</p>	<p>CFPPA : Tel 05.55.81.48.90 Mail : cfppa.ahun@educagri.fr</p>	

INDICATEURS DE LA FORMATION

<i>Données de la session 2022-2023</i>	
Taux de réussite aux examens	90%
Taux de satisfaction des apprenants	93%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (<i>sortants 2022</i>)	34%
Taux de poursuite d'étude	66%
Taux d'interruption en cours de formation	
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	



Plaquette de la formation - CFA



Plaquette VAE